



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROCES VERBAL de délibération du Jury de Sélection des étudiants en Master 2 MAESTRO

(Master en haute qualité environnementale pour la gestion, le traitement et la valorisation des déchets)

Le Jury spécial de sélection du Master 2 MAESTRO en sa session du **24 juillet 2024**, tenue sous la direction conjointe de Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge de la Pédagogie et la Vie Étudiante de l'INP-HB et du Directeur Adjoint de l'Institut Galilée chargé des Relations Internationales ;

Vu le décret n° 96-678 du 04 septembre 1996, portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) ;

Vu le décret n° 2023-615 du 15 juin 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'INP-HB ;

Vu la convention N° 2021_SRI_425 du 16 juillet 2021 signée entre l'INP-HB (Côte d'Ivoire) et l'USPN (France) et renouvelée en 2024 ;

Après examen des dossiers de candidature, et au terme des délibérations,
décide et arrête ce qui suit :

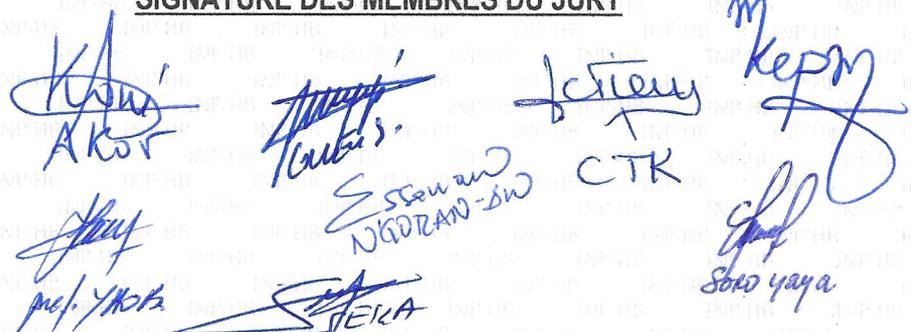
**SONT INSCRITS SUR LA LISTE D'ATTENTE DU MASTER MAESTRO, LES CANDIDATS DONT
LES NOMS SUIVENT PAR ORDRE DE MERITE :**

N°	Nom	Prénoms	Genre	Date de naissance	Nationalité
1	LOBA	Kokora Séraphin	Masculin	22/02/1986	Ivoirienne
2	MESSOU	Adjé Serge Clovis	Masculin	05/11/1998	Ivoirienne

PRESIDENT DU JURY
(Nom, prénoms et signature)

SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY


Georges L. LOUM
LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT PEDAGOGIE VIE ETUDIANTIE
INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE
AT/Master MAESTRO / Page 1 sur 1


AKOR
CTK
Soro yaya